Voici du reste l'article de A. Chabry :

« Vivrais-je cent ans, que jamais je n'oublierai ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui.

» M. le marquis de Morès, M. Mazon, directeur de l'*Etoile Africaine*, et moi, au nom de *La Croix* et du *Stentor*, sommes allés visiter les débris du bataillon de Kabyles qui revient de Madagascar. On les a cachés au Lazaret, à 22 kilomètres d'Alger, à l'abri, pensait-on, des curiosités ; mais on comptait sans l'indignation généreuse de nos officiers qui ont averti M. de Morès.

» Quant la *Ville-de-Metz* ramena le premier envoi de blessés kabyles et qu'au lazaret, *pressent au dernier moment*, les médecins et infirmiers montèrent à bord pour les débarquer, voici l'horrible spectacle qu'ils eurent.

» Des débris humains de toutes sortes, des doigts, des orteils, des pieds, des mains, des membres du corps *pourri de gangrène*, gisaient à travers le pont et dans tous les coins du bateau. Une odeur épouvantable de pourriture humaine saisit à la gorge et fit reculer tout le monde.

» On avait entassé au départ plus de 600 blessés; il n'en restait pas 260 : près de 400 étaient morts pendant cette traversée de 15 jours !

» Ceux qui restaient n'avaient point été pansés, l'unique médecin étant lui-même à demi mort de fièvre. Leurs plaies gangrenées étaient rongées par les vers.

» Tous ces malheureux mourraient de faim et se sont jetés sur les aliments, le pain, n'importe quoi, qu'on leur présentait, en rampant comme des culs-de-jatte, car aucun ne pouvait tenir debout. Plusieurs sont morts au débarquement.

» Le médecin principal, décoré, à moustache grise, qui n'a point l'air fennelette, nous disait : « J'ai vu bien des champs de bataille et des ambulances, je n'ai rien vu de si hideux. »

» Voilà le charnier vivant qu'on a expédié de Madagascar en Algérie, en y arborant, ô honte, le drapeau de la France !

» Au Lazaret, où on ne les attendait pas, aucune provision, sauf quelques boîtes de lait concentré. Pas de préparatifs : leurs loques empoisonnées de gangrène ont dû être brûlées et point de vêtement à leur donner, rien qu'une chemise à chacun ! Point de lits dans les salles; *et, d'ailleurs*, c'était une telle infection qu'on dut renoncer à les y mettre tout de suite et ils sont restés quatre jours dehors.

» Ma plume tremble en décrivant l'état de ces hommes. Que dis-je, ces hommes ? Presque tous sont des enfants, le plus grand nombre n'a pas 18 ans tout au plus.

» Il en reste 13 du premier envoi, ce sont des squelettes.

» La *Ville du Havre* a amené d'autres blessés : il y en a actuellement 189 au Lazaret, et on attend encore deux bateaux.

» Inutile de dire que tout le personnel du Lazaret, médecins, infirmiers, aides, a été admirable de dévouement et mérite les plus grands éloges : mais que pouvaient-ils, surtout dans le dénuement du début ?

» Encore aujourd'hui ces pauvres gens n'avaient point de tabac. Grâce à la générosité de M. de Morès, à laquelle au nom de *La Croix*, j'ai joint mon obole, ils vont en recevoir pour quatre jours. Dieu là la charité de la France, à laquelle *La Croix* et toute la presse feront appel, fera le reste.

» J'ai tort de parler de charité; il y a un devoir, un grand devoir à remplir et la France ne l'hésitera pas.

» Ils sont partis 5.000 pour elle : ils ne rentreront pas 4.500, et Dieu sait en quel état ! On n'ose pas les renvoyer en Kabylie, de peur d'ameuter la population quand ils raconteront tout cela.

» Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on vient de tarir la *meilleure source* de notre armée coloniale. Allez demander aujourd'hui des volontaires en Kabylie ! Dame, ça va les refroidir, me disait un officier.

» Il y a là un crime contre l'humanité, un de ces crimes que Dieu venge quand on ne les répare pas ! Aussi, j'espère qu'il se trouvera dix députés pour en pour demander au gouvernement, qui cachait tout cela, ce qu'il compte faire, puisque c'est lui qui est coupable d'une imprévoyance et d'une insouciance qui touche à la sauvagerie

» Il faut une enquête ! Car, en vérité, de cette Algérie qui devrait être une seconde France, il semble qu'on fasse tout au monde pour faire contre nous une autre Irlande. — A. CHABRY. »

LES AFFAIRES DU TRANSVAAL

Londres, 12 janvier. — Un télégramme de Durban annonce que M. Hutchison, gouverneur du Natal, est parti pour Prétoria où il va s'entendre avec sir H. Robinson au sujet du passage du docteur Jameson et de sa troupe à travers le Natal et leur transport en Angleterre où ils seront traités selon la décision de la reine.

Londres, 12 janvier. — On télégraphie de Durban que M. Hutchison, gouverneur du Natal est arrivé à Prétoria où il va s'entendre avec sir H. Robinson, le haut commissaire anglais au Cap, qui négocie actuellement avec le président Krüger au sujet du passage du docteur Jameson et de sa troupe à travers le Natal et leur transport en Angleterre.

Les simples soldats de la bande Jameson sont déjà en route pour la frontière du Natal.

Jameson et ses officiers vont partir incessamment pour être amenés en Angleterre et y être traités selon la décision de la Reine.

Prétoria, 12 janvier. — On a demandé aujourd'hui à la Cour, d'autoriser la saisie des biens de soixante-quatre personnes compromises dans le soulèvement de Rand.

Les douaniers ont ouvert aujourd'hui un grand coffre appartenant à un des pionniers actuellement en prison et qui contenait 100 revolvers et 7.000 cartouches.

Johannesburg, 12 janvier. — Le président Krüger a lancé une proclamation faisant appel aux citoyens pour aider le gouvernement à faire de la République, un pays où toutes les *nationalités puissent vivre en confraternité*.

Capetown, 12 janvier. — M. Charles Léonard, président de l'Union du Transvaal, a été arrêté hier soir à Seapoint, station balnéaire près de Capetown.

M. Cecil Rhodes a dit à la population de Kimberley qui, à son arrivée lui avait fait une réception cordiale, « que sa carrière politique n'était pas terminée, mais qu'au contraire elle venait de commencer ». Il a ajouté qu'il croyait, avec l'encouragement de ses amis, qu'il travaillerait encore beaucoup pour le bien du pays.

Réunion du Comité de défense des intérêts français au Transvaal

Paris, 12 janvier. — Le Comité de défense des intérêts français au Transvaal réuni hier, a entendu le rapport de M. François Deloncle, sur le statut diplomatique du Transvaal à l'égard de l'Angleterre.

Ce rapport établit que le droit d'intervention éventuelle de l'Angleterre dans les affaires du Transvaal ne lui a été accordé par celui-ci, Etat jeune et faible, que pour sauvegarder sa propre indépendance et que l'Angleterre d'ailleurs dans diverses publications officielles le dénomme : « Etat hollandais indépendant de l'Afrique Centrale. »

La question de l'indépendance du Transvaal ayant été posée par les événements, la diplomatie européenne est tenue de la résoudre d'une manière précise et de consacrer au besoin cette indépendance par une neutralisation solennelle. Sinon les intérêts européens et surtout les intérêts français au Transvaal, seront exposés à toutes les aventures.

Sur la foi des ingénieurs qui affirment que quarante milliards d'or sont cachés dans le sous-sol du Transvaal, l'épargne française a engagé plus d'un milliard dans ce pays ouvert aux coups de main.

La France a donc le devoir de réclamer le respect des traités et avec les autres puissances leur modification dans le sens de la justice internationale.

En ce qui concerne la baie de Lourenço-Marquez, les traités assurent au Portugal le contrôle absolu de la baie et des chemins de fer y aboutissant. L'intérêt de l'Europe est de maintenir l'intégrité et l'indépendance des territoires portugais et d'aider à l'amélioration des voies de communication de la côte à l'intérieur.

Nouveaux groupements internationaux. — Rapprochement entre l'Angleterre, la France et la Russie.

Paris, 12 janvier. — Après le *The Court Circular and court News* qui passe pour le journal officiel de la cour d'Angleterre et qui publiait hier un article sensationnel, intitulé « à la France », *la Westminster Gazette* affirme qu'au conseil de cabinet, tenu hier, lord Salisbury aurait annoncé un rapprochement de l'Angleterre avec la France et la Russie.

La feuille anglaise rapporte à ce propos que l'action de lord Salisbury dans les affaires d'Arménie avait surtout échoué grâce à l'Allemagne.

Néanmoins c'est le fait que cette dernière puissance a demandé à un pays neutre de laisser passer des soldats allemands destinés au Transvaal, placé sous le protectorat anglais qui a induit le gouvernement de la Reine à modifier l'orientation de sa politique.

Le *Westminster Gazette* ajoute que certains d'entre les différents qui séparent la France et l'Angleterre ont été d'ores et déjà heureusement tranchés.

Le *Figaro* de ce matin dit à propos de ces bruits de rapprochement entre l'Angleterre, la France et la Russie :

Ce bruit, paraît être l'expression d'une idée qui flotte dans l'air depuis quelques jours et qui, tout en étant possible, est au moins prématurée et conformément sous aucun caractère officiel. Aussi ne doit il être accepté que sous les plus grandes réserves.

Londres, 12 janvier. — C'est d'urgence que l'ambassadeur d'Allemagne, comte de Hatzfeld, avait sollicité l'audience qu'il a eue hier, avec lord Salisbury, à l'issue du conseil de cabinet.

C'est au cours de cette conférence que M. de Courcel, ambassadeur de France, est survenu au foreign-office, où il a d'abord été reçu par le sous-secrétaire d'Etat permanent pour les affaires étrangères jusqu'à ce que le premier ministre eût terminé avec l'ambassadeur d'Allemagne.

Ces audiences continuent à être assez vivement commentées. Toutefois, aucun journal, en dehors de la *Westminster Gazette* ne les rattache à un projet d'entente entre l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie.

Le *Times* exprime même, au contraire, l'espoir que l'Angleterre pourra bientôt coopérer avec la triple alliance.

Ce qui est certain, c'est que les conférences d'hier ont porté sur la question du Transvaal et ses conséquences présentes et éventuelles.

D'autre part, l'opinion anglaise semble vouloir rechercher un rapprochement, un accord même si possible avec la France.

En résumé, on sent *ici*, à l'heure actuelle, depuis l'apparition de ces quatre grosses questions, Extrême-Orient, d'Arménie, du Venezuela et du Transvaal, qu'il se prépare de nouveaux groupements internationaux, que les vieux cadres des alliances craquent et que des constellations imprévues pourraient bien surgir à l'horizon de l'Europe.

LES PROJETS DE GUILLAUME II

LE PARTAGE DU MONDE

La *Patrie* publie, sous réserves, le récit d'une conversation que Guillaume II aurait eue, le 16 décembre dernier, avec M. Herbette, notre ambassadeur à Berlin. Après avoir parlé de l'envahissement prochain du Transvaal par le gouvernement du Cap, caché derrière la Compagnie anglaise du Sud-est-africain, il aurait ajouté :

« Cet acte de brigandage est un prétexte (*sic*) excellent pour amenter l'Europe contre la Grande-Bretagne et mettre un terme à ses cyniques flibusteries.

» Ecoutez : Je sais que les Français n'aiment pas mon peuple et que ma personne leur est particulièrement antipathique; mais ici, il ne s'agit pas de sentiments, il s'agit de la lutte pour la vie, et la France y est aussi intéressée que nous mêmes. Si nous continuons à user nos forces dans des querelles de famille (*sic*), nous serons un jour surpris par l'ennemi — l'ennemi de l'Europe — et il sera trop tard pour résister. Je pense qu'il vaut mieux prendre les devants et attaquer. Tout le monde oriental s'organise, soit de son propre effort, soit avec l'aide d'un complice que nous avons le droit d'appeler traître : l'Angleterre.

Nouvelle triple alliance

« L'Angleterre a toujours fait bande à part. En Europe, son rôle a consisté à semer la discorde sur le continent pour partager avec le vainqueur les dépouilles du vaincu. *Hors de l'Europe*, elle a organisé la *Plus Grande-Bretagne* et ne cache pas son intention de réunir toutes les parties de son immense empire en une vaste fédération avec siège central à Londres. Soyez sûr que le jour où l'Orient roulera ses torrents sur nous, il aura pour alliée la Plus Grande-Bretagne, qui l'aidera afin d'avoir droit à la curée.

» L'Europe doit s'unir pour faire tête à des ennemis aussi puissants ; mais, si elle veut éviter un aléa trop redoutable, elle doit, dès maintenant, écraser le chef de la conjuration, l'Angleterre. — l'Angleterre, qui a des intérêts par toute la terre; dont l'intérêt capital est de laisser briser le vieux monde civilisé, afin de présider à la réorganisation du monde nouveau et qui, seule actuellement, est en état de caresser un projet aussi colossal, grâce justement à ses ramifications sans nombre et à ses influences lointaines.

» Je ne vois en Europe, poursuivit Guillaume II, qu'un groupement qui puisse effectivement s'opposer à ses desseins : l'Allemagne, la France et la Russie.

» Le tsar est en complet accord avec moi ; la France veut-elle nous suivre ?...

» Voici les compensations que nous lui offrons :

» Ce disant, l'empereur déployait devant l'ambassadeur une planisphère teintée où M. Herbette reconnut bien la configuration des côtes des continents, mais où les limites des Etats étaient totalement modifiées.

» La France comprenait, outre son territoire actuel, toute la Belgique et une partie de la Hollande jusqu'à la rive gauche de la Meuse et le bras méridional de l'Escaut. Dans le midi, elle se prolongeait dans le nord de l'Italie, moins la Vénétie, jusqu'au Tibre, à l'ouest et au Pescara à l'est. Les Etats romains étaient rétablis. Dans la Méditerranée, la Sardaigne s'ajoutait à nos possessions et, en Afrique, Tripoli.

» L'Allemagne conservait l'Alsace et la Lorraine, englobait le Luxembourg, le reste de la Hollande, le Danemark, toute l'Autriche allemande avec la Vénétie jusqu'à l'Adige.

» La Russie annexait les provinces slaves de l'Autriche et de la Hongrie.

» Cette dernière était neutralisée avec les Etats balkaniques, la Turquie, le reste de l'Italie, la Sicile et l'Asie-Mineure, le tout placé sous le protectorat de la France et l'Allemagne.

» En Asie, l'Inde devenait le lot de la Russie avec la Birmanie et l'Indo-Chine toute entière.

» En Afrique, la France conservait sa sphère d'influence, c'est-à-dire tout l'*hinterland* de ses possessions, y compris le Bakou; elle gardait aussi ses colonies de l'ouest africain et s'annexait les colonies anglaises de ces régions. L'Abyssinie agrandie jusqu'au Bar-el-Aiad, passait sous le protectorat russe. L'Allemagne prenait l'Egypte avec son *hinterland* se prolongeant à travers le Darfour jusqu'au Tchad, où illait rejoindre l'hinterland de Cameroun. Le Congo français restait à la France, mais le Congo belge était partagé entre elle et l'Allemagne

Possessions allemandes

» Les possessions de l'Allemagne comprenaient tout le centre africain. Ses limites suivaient les contours du sultanat de Zanzibar jusque vers le 6e degré de latitude sud, où elles allaient en ligne droite couper l'embouchure du Congo. Au sud elles suivaient le cours du Limpopo, contournaient le Transvaal et l'Etat libre d'Orange jusqu'au fleuve de ce nom dont elles suivaient le cours jusqu'à son embouchure

» Sur les enclaves portugaises Guillaume avait écrit « à traiter ».

» Une sphère d'influence allemande partait de la côte des Somalis pour aller toucher le Tchad et rejoindre l'hinterland de Cameroun.

» Le Cap et Madagascar restaient « réservés ».

» Toutes les autres colonies anglaises étaient déclarées indépendantes.

» Quand il eut détaillé son plan à M. Herbette, l'empereur ajouta :

» — J'ai aussi sondé les Etats-Unis. Ils réclament pour prix de leur neutralité le Canada et la reconnaissance officielle par l'Europe de la doctrine de Monroë. J'ai déclaré réserver la question.

» Et maintenant, monsieur l'ambassadeur, continua l'empereur, vous comprenez que ce plan n'est pas définitif. Le tsar et *moi sommes tout disposés à écouter les* observations de la France ; nous demandons seulement qu'elle en accepte le principe.

» Cela fait, nous tiendrons certainement à bien ce que nous aurons décidé; et les Anglais, isolés dans leur île, n'ayant aucun territoire libre où exercer leur brigandage, se tiendront en paix dans leur rôle de puissance secondaire. Nos petits-enfants pourront alors attendre les événements avec confiance.

» Guillaume II parti, M. Herbette se hâta de rédiger un compte-rendu détaillé de cette conversation qui fut expédiée le lendemain à Paris, accompagnée de la carte qu'avait laissée l'empereur.

Une trahison

» L'Angleterre a eu connaissance, on ne sait comment, des propositions de l'Allemagne dès les derniers jours de l'année dernière.

» C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'attitude expectante et inquiète de l'Autriche et la colère des journaux officieux italiens, qui lâchent brutalement l'Allemagne pour se donner sans réserve à l'Angleterre.

« TESTI ».

NOUVELLES DU JOUR

La France et le Vatican

Paris, 12 janvier.— Une dépêche de Rome au *Soleil* de demain, à propos d'une lettre que Léon XIII doit adresser prochainement à Mgr Langénieux, dit :

« Il n'est pas impossible que Léon XIII y glisse une discrète allusion à l'attitude de plus en plus hostile du gouvernement à l'égard de l'Eglise. La situation religieuse en France préoccupe très sérieusement le Souverain pontife.

» Dans les cercles du Vatican, on parle beaucoup d'une lettre publique de Léon XIII au Président de la République, dans laquelle le Pape se ferait l'interprète autorisé des plaintes et des protestations trop légitimes des catholiques français, contre les actes récents du gouvernement. »

Le discours du président du Conseil et les appréciations des journaux

Paris, 12 janvier. — La plupart des journaux apprécient, dans leur numéro de demain, le discours-programme prononcé, à Lyon, par le président du Conseil.

M. Yves Guyot, dans le *Siècle* dit que M. Bourgeois se fait illusion dans la question de l'impôt progressif sur les successions. *De ce que les riches seront appauvris*, dit-il, les pauvres en seront-ils plus riches?

La *Libre Parole* déclare que le discours de M. Bourgeois contient une foule de promesses plus séduisantes les unes que les autres, mais point du tout nouvelles.

La question est de savoir si les promesses, cette fois-ci, seront tenues.

Le *Radical* expose que M. Bourgeois a donné aux fonctionnaires qu'il dirige, un avertissement qui aurait peut-être gagné à être appuyé par quelques actes, mais qui a néanmoins des chances d'être entendu. «La politique du ralliement a décidément fait son temps ».

Dans la *Petite République*, M. Millerand estime que, sous une forme obligatoirement modérée, le ministre de l'intérieur a porté, au point de vue républicain, la plus sanglante des accusations contre ses prédécesseurs. MM. les préfets et sous-préfets sont avertis que désormais, la reaction pour eux doit être l'ennemi. La les changera.

Le *Soleil* trouve que M. Bourgeois promet des réformes, promises déjà par les précédents ministères, et qu'il ne réalisera pas plus que ses prédécesseurs.

Le *Figaro* s'exprime ainsi :

« Qu'on parle de la force à la France, deux jours avant l'ouverture d'une *session parlementaire qu'inaugurent* des scandales sans précédents ; qu'on lui soumette comme une perspective acceptable un programme de guerre civile, contre et légalisée, c'est un sujet d'étonnement où nous voyons un signe funeste.

» Est-ce que M. Félix Faure ne doit pas se rendre compte qu'on ne l'avait pas élu pour cela ? »

Une élection législative prochaine à Châtellerault. — Un candidat socialiste

Châtellerault, 12 janvier. — Le congrès des délégués des communes de l'arrondissement a désigné, aujourd'hui, M. Victor Dallet, socialiste, comme candidat pour la prochaine élection législative en remplacement de M. *Navert, démissionnaire*.

Une élection législative dans les Pyrénées Orientales. — Un socialiste élu

Perpignan, 12 janvier. — 2e Circonscription de Perpignan. — MM. Jean Bourrat, conseiller général, socialiste, 4184 voix élu; Loubes, inspecteur d'Académie à Melun, radical, 2255; Alavaill, ingénieur civil, socialiste, 1159.

Il s'agissait de remplacer M. E. Brousse, radical, démissionnaire.

Une élection législative dans le Calvados Un ralliés élu

Lisieux, 12 janvier. — M. Lamiel, maire de Deuvillers, rallié, 6747 voix, ÉLU; M. Chéron, maire de Lisieux, progressiste 5679. Il s'agissait de remplacer M. le comte de Colbert-Laplace, conservateur démissionnaire.

Le voyage du duc d'Orléans

Bruxelles, 12 janvier. — Le duc d'Orléans, qui doit passer quelques jours à Bruxelles, se rendra ensuite en Italie, pour rendre visite chez le duc d'Aoste.

Les Italiens en Abyssinie. — Dissentiments ministériels

Rome, 12 janvier. — On n'a aucune nouvelle de Makalé, qui est, dit-on, suffisamment approvisionné en hommes et en munitions. Cependant l'*Italie militaire* émet la crainte que les Abyssins ne fassent dévier l'unique canal qui alimente d'eau le fort, et prennent ainsi la garnison, à moins toutefois que l'on n'ait prévu cette éventualité.

Rome, 12 janvier. — On mande de Massaouah 12 janvier, source officielle :

Le général Baratieri télégraphie d'Adrigat, le 11, que le commandant de Makallé lui a écrit le mercredi 8, au soir, que toute la journée il y a eu un combat avec développement dans l'action de l'artillerie ennemie, qui a causé quelque dommage à la redoute. Une attaque nocturne a été repoussée.

Un italien et trois indigènes ont été tués. Quatre italiens et neuf indigènes ont été blessés. Une autre lettre du commandant Makallé, datée du jeudi 9 au soir, informe que pendant la nuit du 8 au 9 il y a eu une attaque de surprise qui fut aussi repoussée, que le 9 au matin l'attaque recommença mais se borna à une simple fusillade des diverses positions à la distance de 700 à 1300 mètres.

Ce jour-là les Italiens eurent un soldat mort et 6 blessés dont 4 indigènes. Le général Baratieri ajoute qu'il a reçu une information d'où il résulterait que le 10 il n'y a pas eu de combat autour de Makallé.

On mande également de Massaouah, à la date du 11, que le départ du général Baratieri qui emmène des canons de gros calibre est imminent. Il sera suivi et appuyé par le général Arimondi qui a reçu un renfort d'un bataillon.

Baratieri espère vaincre même s'il est attaqué de divers côtés, on prévoit une grande bataille qui décidera non seulement du sort de l'action coloniale mais de l'existence du gouvernement.

Suivant la *Fanfulla*, des masses de Choans sont signalées à Maimagdeu, au nord de Makallé, sur la route d'Adigrat.

Les polémiques des journaux au sujet du général Baratieri deviennent de plus en plus vives.

Rome, 12 janvier. — Selon l'*Opinione*, le conseil des ministres, tenu aujourd'hui sous la présidence de M. Crispi, revenu hâtivement de Naples, aurait décidé de proroger le Parlement jusqu'au 10 février.

D'après quelques journaux, le ministère aurait compris qu'il lui était impossible d'affronter actuellement une nouvelle discussion sur la politique africaine ; de là, la décision qu'annonce l'*Opinione*.

On manque de détails sur la discussion, mais on affirmait, ce matin, encore, que plusieurs membres du Cabinet étaient hostiles à la campagne à fond, en Afrique, que semble projeter M. Crispi.

On cite, notamment, Saracco et Sonnino.

Suivant la *Gazette del Popolo*, ces dissentiments pourraient prendre de graves proportions ; ce journal semble insinuer qu'à l'improviste, il se produise un changement de politique dont il est impossible aujourd'hui de mesurer les conséquences.

» Nous traversons, dit-il, un moment critique, un piège nous a été tendu par les puissances, qui ont tout intérêt à nous affaiblir en Europe, pour nous trouver non préparés au jour de l'épreuve suprême.

D'après l'*Esercito Italiano*, le ministre de la guerre, en présence des attaques contre le général Baratieri, aurait l'intention de démissionder.

En attendant, les préoccupations restent vives dans les cercles politiques, et le manque de nouvelles augmente les impressions pessimistes.

Massaouah, 12 janvier. — Le général Baratieri télégraphie aujourd'hui d'Adigrat que le commandant de Makallé écrit :

« L'ennemi a opéré sa dislocation autour du fort. Il a renouvelé ses attaques, qui ont toujours été repoussées; nous avons eu 2 morts et 7 blessés. »

Rome, 12 janvier. — Bien que cette nouvelle fut démentie officieusement, le *Corriere Di Napoli* confirme que le président du Conseil a résolu de faire une expédition dans le Harrar.

Un officier supérieur, ayant exercé un commandement en Afrique a, d'autre part, déclaré à plusieurs journaux qu'une expédition de 40,000 hommes dans le Harrar serait dangereuse; il a ajouté que, tôt ou tard, la garnison de Makallé devra être sacrifiée.

Rome, 11 janvier. — Une première réunion de ministres avait été présidée par le roi. Après un débat très vif, très passionné, il a été décidé que le général Baratieri recevrait l'ordre de prendre l'offensive. A la suite de cette première réunion, M. Crispi a conféré, pendant une heure, avec le roi.

Il se confirme que, dans le conseil des ministres tenu dans l'après-midi, on a décidé de proroger le Parlement jusqu'à l'obtention d'une victoire décisive en Afrique.

On croit que le général Baratieri quitterra Adigrat jeudi, avec 23.000 hommes et 28 canons. En attendant, il a envoyé le colonel Abbertone avec mille hommes, tous indigènes, et 9 canons occuper Agamus, à 30 kilomètres au dessus d'Adigrat.

On dit que le ras Mangascia a été tué dans une des attaques contre Makallé.

De nouveaux renforts partiront demain de Naples : trois bataillons et 20 caisses de thalers, par les paquebots *Singapore* et *Adria*.

Une nouvelle extravagance de Mme Paule Minck

Quand elle habitait Montpellier, Mme Négro, plus connue sous le nom de Paule Minck, « oratrice » des réunions révolutionnaires, eut un fils qu'elle voulut appeler Lucifer, Blanqui, Vercingétorix.

L'officier de l'état-civil refusa d'inscrire les deux premiers noms et, quelques jours après, le pauvre enfant mourait. Paule Minck vient de se distinguer, à nouveau, par une aussi odieuse et ridicule extravagance.

Dans les bureaux de la *Revue socialiste*, elle a procédé hier, par devant l'administrateur du journal, sans notaire, ni maire, ni prêtre, au mariage de sa fille avec un jeune homme qui *désire garder l'incognito*.

On a servi un lunch en faveur de ces adeptes de l'amour libre... et pas toujours durable, car on se demande ce que valent les engagements d'un homme qui ne veut même pas dire son nom.

Une lettre pastorale du cardinal-archevêque de Bordeaux, prescrivant des prières pour la rentrée des Chambres.

Bordeaux, 12 janvier. — La *Semaine religieuse* de Bordeaux publie une lettre pastorale du cardinal-archevêque de Bordeaux prescrivant des prières pour la rentrée des Chambres. Voici le texte de cette lettre :

« Messieurs et chers collaborateurs.

» L'année qui vient de finir s'est terminée pour nous sous le coup d'une triple menace. Car, c'est bien contre l'action religieuse que se préparent la loi des pompes funèbres, la loi sur les associations et, comme conséquence, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Comment dès lors, ne serions-nous pas préoccupés de la façon dont nos législateurs vont accueillir ces projets ?

» Rester insouciant à l'heure présente serait pour un prêtre, a plus forte raison pour un évêque, la plus inexplicable des indifférences, si ce n'était déjà le commencement d'une trahison que l'on ne saurait croire possible. Quand le prêtre est inquiet, quand l'évêque est soucieux pour l'Eglise qu'on attaque, les fidèles eux-mêmes ne peuvent rester étrangers à ces craintes et à ces anxiétés.

» Il s'agit d'eux après tout : de l'éducation de leurs enfants de la préservation par l'action religieuse d'une jeunesse exposée à tous les dangers. Il s'agit de la religion qui consacre les unions qui crée les foyers et garde les familles, qui bénit les mourants et prépare à l'éternelle vie des justes dans le sein de Dieu. Il s'agit des traditions françaises de dix-huit siècles, et ces traditions ont mêlé toujours de la façon la plus intime dans les émotions nationales les deux grands amours de la religion et du pays.

» Or, ce que dix-huit siècles d'une vie d'honneur et de gloire ont uni de si étroite façon, il n'est pas au pouvoir d'un homme qui passe, d'essayer de le détruire sans ébranler son pays. Une révolution meurtrière et foudroyante comme un vent de cyclone peut jeter le trouble dans les âmes et dans les institutions pour un temps; mais un pouvoir calme, agissant avec conscience de ses responsabilité, ne peut tenter sans témérité un bouleversement qui attendrait la nation dans la plus intime de ses affections et de ses souvenirs.

» Cette pensée nous rassure, nos très chers frères, et nous ne *croyons pas sans quelque confiance* dans la droiture d'âme et dans la loyauté de ceux du qui dépend la solution de ces graves questions. »

La lettre termine en espérant que cet appel sera entendu et en prescrivant des prières.

La rentrée des Chambres

C'est mardi 14 janvier qu'aux termes de la Constitution les Chambres ouvriront leur session ordinaire de 1896 dont la durée on le sait doit être au minimum de cinq mois.

Elles ne pourraient donc pas se séparer avant le 15 juin.

L'ordre du jour de la séance de rentrée a été dressé par les soins de la présidence de chaque assemblée.

Le décret sur la comptabilité des Fabriques

Mgr Trégaro, évêque de Séez, vient d'adresser au préfet de l'Orne, à l'occasion de l'application du décret sur la comptabilité des fabriques, une lettre, dont voici la conclusion :

« Je ne reconnais à personne, monsieur le préfet, ni à aucun gouvernement, qu'il soit républicain, monarchique ou impérial, de commander à ma conscience : c'est un sanctuaire sacré et inviolable ; le droit exécré du plus fort lui-même n'y peut rien. Je respecterai toujours et j'observerai fidèlement les lois de mon pays, quand elles seront marquées au coin de la justice, de la liberté, des droits de l'Eglise et des droits de l'homme, mais je résisterai toujours dans la mesure de mes forces à l'injustice, à la tyrannie. d'où qu'elles viennent.

» Des lois qui foulent aux pieds la Constitution de mon pays, élaborées par des sectaires qui frappent des orphelins, des vieillards sans pain et sans abri, persécutent toute une classe de la société qui n'est groupée que d'un dévouement sans borne, digne d'admiration, pour bien et la société, de pareilles lois, disje, ne sont plus que des chaînes honteuses, criminelles, qui insultent à l'honneur, à la dignité d'un peuple libre, qui provoquent le mépris de tous les honnêtes gens.

» Je ne saurais donc, je le répète, prendre part à l'exécution d'une loi qui autorise le gouvernement à s'approprier des biens qui appartiennent à l'Eglise et que j'ai fait serment de défendre au jour de ma consécration épiscopale, et j'espère rester fidèle à mon serment.

» Veuillez agréer, monsieur le préfet, l'hommage de mes sentiments distingués.

« FRANÇOIS-MARIE,
» *Evêque de Séez*. »

La Fête des Rois, au « Soleil »

Paris, 12 janvier — Ce soir, à quatre heures, on s'écrasait littéralement dans les bureaux du *Soleil*; M. Edouard Hervé, l'éminent directeur de ce journal, avait invité les membres de la jeunesse royaliste et les groupes ouvriers du parti, à célébrer avec lui la fête des Rois.

Son appel avait été entendu. On est venu en grand nombre manger la brioche traditionnelle et sabler un verre de Champagne « à la santé du roi ». Il y avait cinq cents personnes. La plupart des notabilités du parti étaient là.

M. Hervé, secondé par son frère, M. de Kérohant, faisait les honneurs de cette fête.

En quelques mots, le directeur du *Soleil* a salué la Jeunesse Royaliste et porté la santé du duc d'Orléans.

Ce toast a été salué par de chaleureux applaudissements.

M. Roger Lambelin a remercié M. Hervé de son cordial accueil.

L'assemblée a décidé ensuite qu'une Adresse serait envoyée par télégramme à M. le duc d'Orléans. Voici le texte de ce document :

» Monsieur le duc d'Orléans,

Hôtel de Flandre, à Bruxelles.

» La Jeunesse royaliste et les groupes ouvriers de Paris, invités à fêter les Rois aux bureaux du *Soleil*, et reconnaissants à M. Edouard Hervé de leur avoir fourni cette occasion de manifester leurs sentiments, prient Monseigneur d'agréer l'hommage de leur respectueux dévouement et l'expression de leurs patriotique espérance. » Pour la réunion.

» *Signé* : ROGER LAMBELIN. »

Nouvelles du Dahomey

Marseille, 12 janvier. — Le *Tibet*, courrier du Congo, du Dahomey, et du Sénégal est arrivé ce matin avec 80 passagers dont Mgr Carrée, évêque de Doiglée, vicaire apostolique du Congo français qui est reste 10 ans au Congo, Beret, enseigne de vaisseau, 15 marins, Beaujeu, chef de bataillon d'infanterie de marine, Houssy, lieutenant de vaisseau, MM. Bonvalet, Coupt, Javel, Phelès, lieutenants d'artillerie et d'infanterie de marine et 33 sous-officiers et soldats de la même arme évacuant le Dahomey où il ne reste plus actuellement qu'une compagnie indigène. Le Dahomey est calme et toute crainte de révolte doit être écartée au Gabon.

La cargaison du *Tibet* comprend 1,000 tonnes d'huile d'amandes de palme et de caoutchouc.

Deux élections en Alsace-Lorraine

Metz, 12 janvier. — Voici les résultats définitifs des deux élections législatives qui ont eu lieu en Alsace-Lorraine ces jours-ci :

Dans la circonscription de Thionville-Boulay, M. Charton alsacien-Lorrain, candidat indigène a été élu député au Reichstag par 10.800 voix contre 3.200 à M. Schleicher, socialiste.

Dans la circonscription de Metz, M. Pierson, alsacien-lorrain, candidat indigène, a été élu député au Reichstag, par 8.690 voix contre 3.762 à M. Martin, socialiste.

Un vol de 30.000 francs

Un garçon de recettes du Crédit Lyonnais, M. Mouzon, qui se présentait au guichet des ordres de Bourse de la Société Générale à Lyon, a été hier victime d'un vol audacieux. Sans qu'il s'en aperçut on voleur lui a soustrait pour une trentaine de mille francs de valeurs.

Il a été impossible de retrouver l'auteur de cet audacieux coup.

Coupable négligence

On mande d'Arras au *Petit Journal* :

« Le fait suivant a causé ici une certaine émotion.

» Une dame R..., habitant Arras, a son fils à Paris. Celui-ci, malade, entre à l'hôpital de la Pitié. De son lit d'hôpital, il écrit régulièrement à sa mère pour la tenir au courant de *sa santé*.

» Les nouvelles ne sont pas mauvaises d'ailleurs et il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure.

» Cependant, vers la fin de décembre, les lettres cessent, la mère s'alarme de ce silence, mais elle réfléchit que c'est bientôt le premier de l'An.

» Le fils se réserve sans doute pour les écrire à l'occasion de la nouvelle année; elle, de son côté, lui écrit le 31 décembre une lettre à laquelle elle joint un mandat de dix francs. Elle jette sa lettre à la poste et attend la lettre de Paris qui doit se croiser avec celle qu'elle lui envoie.

» Vain espoir : le 1er janvier, rien; le 2, rien encore; le 3, enfin, n'y tenant plus, la pauvre femme prend le train. C'est le soir; elle arrive dans la capitale par une nuit glacée.

» Elle court à l'hôpital de la Pitié : les portes son closes, on n'ouvre qu'à l'heure réglementaire ; il faut attendre. Enfin l'heure arrive. La malheureuse femme entre dans l'hôpital. Elle s'adresse au premier infirmier qu'elle rencontre.

» — Un tel ?

» — Un tel ! Il est mort.

» Ce n'était que trop vrai. Son fils était *mort* depuis plus de dix jours, enseveli à Paris dans la fosse commune, alors qu'il avait des parents à quelques kilomètres de là, alors que sa mère à Arras, se fût saignée aux quatre veines pour ramener le corps ici et l'avoir près d'elle afin d'aller chaque jour sur sa tombe.

» De l'aggravation de la maladie, de la mort, de l'inhumation, personne n'avait pris la peine de l'aviser.

» Notez qu'on devait connaître son adresse, elle la mettait sur l'enveloppe de toutes ses lettres, et l'une de ses lettres, la dernière qu'elle eût écrite à son fils était encore chez le concierge de l'hôpital à son arrivée à Paris.

» Tels sont les faits. »

Ministres méfiants

Paris, 12 janvier. — Le *Figaro* dit que « s'il faut en croire les méchants, » M. Bourgeois n'éprouverait aucune répugnance à envoyer M. Ricard tenir compagnie aux Guieysse et aux Guyot-Dessaigne.

Le bruit de ce complot, ce qui se murmure au sujet de ces débarquements, ont quelque peu tendu les relations ministérielles; lorsque les membres du cabinet se réunissent en conseil, ils ne se livrent pas volontiers et regardent M. Bourgeois avec le même air de méfiance craintive et hargneuse que les membres du comité du Salut public regardaient Robespierre à la veille de Thermidor.

Discordes socialistes

Paris, 12 janvier. — Une scission menace de se produire entre les socialistes des divers pays. Elle serait provoquée par une résolution que la commission d'organisation du prochain congrès international qui doit se tenir à Londres, au mois d'août, aurait prise. Cette résolution consiste à exclure du congrès tous les socialistes qui, par le vote, ne prennent pas part à la lutte parlementaire. C'est là, paraît-il, la conception étroite d'une idée émise par Bebel au congrès de Zurich.

Or, tous les socialistes protestent contre cette résolution, même ceux de chez nous auxquels on ne peut cependant reprocher de dédaigner la lutte parlementaire.

Quand le congrès sera réuni, on le fera juge de la question et s'il maintient la décision de la commission d'organisation,